

Le 22 avril 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Région Pays de la Loire confie la gestion des bourses sanitaires et sociales au Crous de Nantes Pays de la Loire

À partir de la rentrée universitaire 2025-2026, la gestion des bourses des étudiants inscrits en filières sanitaires et sociales sera assurée par le Crous de Nantes Pays de la Loire. La Région des Pays de la Loire devient ainsi la troisième région de France à confier au réseau des Crous cette mission.

Les régions, dont la Région des Pays de la Loire, sont responsables de l'instruction et du versement des bourses d'études pour les étudiants des filières sanitaires et sociales. Afin d'alléger les démarches administratives, la Région a confié, en son nom et pour son compte cette gestion, pour les trois prochaines années, au Crous de Nantes Pays de la Loire, qui prendra en charge l'ensemble des dossiers de demande de bourses.

« Cette délégation de service s'inscrit pleinement dans notre projet de réseau dont l'un des axes consiste justement à lutter contre le non-recours en simplifiant et en facilitant les démarches administratives pour les étudiants. » Bénédicte Durand, Présidente du Crous.

2 250 étudiants désormais pris en charge par le Crous

Ce sont désormais plus de 2 250 étudiants boursiers, sur un total de 10 400 étudiants des filières sanitaires et sociales de la région, qui verront leur dossier pris en charge par le Crous. Ces étudiants sont invités à déposer leur demande de bourse via la plateforme nationale meservices.etudiant.gouv.fr.

Cette nouvelle organisation permet aux étudiants des filières sanitaires et sociales de découvrir et d'accéder plus facilement aux nombreux services et aides proposés par le Crous, en un guichet unique : restauration, logement, accompagnement social, et bien d'autres.

Une collaboration efficace entre la Région et le Crous

Les services de la Région et du Crous sont à présent mobilisés pour garantir une transition fluide et rapide au service des étudiants des filières sanitaires et sociales.

« Nous tenons à souligner l'excellent travail de coordination réalisé entre nos équipes et celles de la Région, qui nous permet aujourd'hui de proposer cette nouvelle organisation. Nous avons hâte de poursuivre cette dynamique et de continuer à soutenir les étudiants des filières sanitaires et sociales dans les meilleures conditions. »

conditions possibles. En tant que guichet unique, nous pourrons offrir un accompagnement global aux étudiants, que ce soit en matière de bourses, de logement, ou d'aides sociales. Cela représente une réelle avancée pour simplifier leurs démarches tout au long de leurs études. » souligne Nathalie Boursier, Directrice générale du Crous de Nantes Pays de la Loire.

« La Région Pays de la Loire se félicite de cette collaboration avec le Crous de Nantes Pays de la Loire pour les trois prochaines années et réaffirme son engagement en faveur de l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants ligériens. » déclare André Martin, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge de la formation initiale.

A propos du Crous de Nantes Pays de la Loire :

Le [Crous de Nantes Pays de la Loire](#) est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Il offre aux étudiants un accompagnement social global et gère les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Le Crous met à disposition des étudiants plus de 8 997 logements dans 44 Cités U' et Résidences U' en Pays de la Loire. En outre, le Crous se mobilise pour offrir une restauration de qualité et à tarif social à tous les étudiants avec ses lieux de restauration. Le Crous accompagne également les initiatives étudiantes, propose une action culturelle exigeante et mène une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Au service des 151 685 étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Nantes, le Crous est présent dans les 6 agglomérations où sont inscrits 95% des étudiants de la région : Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Alexandre Héligon

06 89 36 29 85

responsable.communication@crous-nantes.fr